

BRAIVES, COMMUNE CONNECTEE (humainement et technologiquement)	
Réalisation d'un programme d'ancrage local des jeunes (12-26 ans)	F2 - Lot 2

1. Description du projet

Mise en place d'une asbl « Braives Jeunesse ». Introduction d'une demande d'agrément de l'association en tant que maison de jeunes en vue d'obtenir la reconnaissance par la Fédération Wallonie Bruxelles. « Décret du 20.07.2000 déterminant les conditions d'agrément et de subventionnement des maisons de jeunes, centre de rencontres et centres d'information des jeunes et de leurs fédérations »

2. Justification du projet (par rapport aux besoins identifiés dans le diagnostic partagé)

La reconnaissance de maison de jeunes par la FWB permettra à Braives Jeunesse de s'inscrire officiellement dans les conditions du décret et d'obtenir ainsi des subsides de fonctionnement qui permettraient d'engager du personnel et de réaliser plus de projets mis sur pied avec et par les jeunes.

Actuellement une animatrice est présente à mi-temps.

Jusqu'en 2015, le territoire braivois n'avait pas de maison de jeunes. Depuis août 2015, l'asbl Braives Jeunesse a été créée. Une analyse générale du milieu d'implantation a été réalisée au sein de Braives Jeunesse. 1185 jeunes braivois de 12 à 26 ans sont concernés. Au 31.12.2016, Braives Jeunesse compte 75 jeunes inscrits. Lors de l'accueil libre il y a plus ou moins 10 à 20 jeunes. Vu les chiffres de fréquentation, on peut voir qu'il y avait une grande attente de la part de notre jeunesse à mettre sur pied une maison des jeunes. Selon notre fédération FCJMP, avoir autant d'inscrits dès la première année est un beau succès.

Son objectif premier est d'obtenir la reconnaissance de Maison de Jeunes en FWB.

3. Lien avec la stratégie du PCDR (enjeux, défis, objectifs...)

En 2030, Braives aura réinventé une façon de vivre sa ruralité au profit du bien-être de ses habitants en s'appuyant sur ses deux atouts majeurs : son territoire et ses Citoyens Responsables Acteurs Critiques et Solidaires (CRACS)												
Braives, commune du saule				Braives, commune connectée			Braives, commune zéro carbone			Braives + 100 emplois locaux		
1	2	3	4	1	2	3	1	2	3	1	2	3

Braives, commune connectée

1/ Animer la vie dans les villages et soutenir les associations, le bénévolat et les initiatives citoyennes par la création de lieux propices à la rencontre (Infrastructures).

2/ Soutenir la qualité de vie par le développement de services adaptés aux habitants qui favorisent la connexion entre les individus et qui répondent à l'évolution démographique et l'évolution des technologies (structures)

3/ Connecter la commune et les citoyens par la mise en place de moments et d'espaces de rencontre réels et aussi virtuels :

- Créer des liens au sein de la jeunesse
- Réaliser l'ancrage des jeunes à Braives

4. Impacts du projet sur le développement durable (impacts positifs et négatifs)

Environnement	Social et culturel	Economique
	- Mettre en lien les jeunes des différents villages. - Collaborer avec les différentes associations de l'entité, créer des liens intergénérationnels. - Une maison de jeunes est aussi un relai vers l'AMO. En cas de détection par l'animateur de problèmes auprès de certains jeunes, la maison des jeunes est un relai vers les AMO afin de les guider et de les aider.	Les jeunes ont tendances à partir vers les villes de Huy et Hannut pour certaines activités. Cela leur permet de réaliser des activités sur le territoire braivois sans devoir partir....

6. Localisation

Statut au plan de secteur : Localisation actuelle de « Braives Jeunesse asbl » dans les locaux de l'ancienne gare de Braives – Maison des associations – chemin du Via 20 à 4260 Braives. Local au 1^{er} étage.

Statut de propriété : Propriété de la commune de Braives.

7. Parties prenantes, porteurs de projet

- Braives Jeunesse asbl

8. Programme de réalisation

- Éléments dont il faut tenir compte pour définir la priorité de la fiche (critère de faisabilité technique, administrative et financière).
- Un dossier de demande d'agrément a été déposé en mai 2016. Nous ne rentrons pas encore dans les conditions de reconnaissance fixés par la FWB. La FWB a notamment estimé que l'asbl était trop jeune et n'avait pas encore un an de fonctionnement. Braives Jeunesse est affilié à la Fédération FCJMP. Des rencontres ont lieu avec la fédération afin de rentrer au mieux dans les conditions du décret. Une nouvelle demande d'agrément a été déposée en juin 2017.

Priorité

Etre reconnu par la Fédération Wallonie Bruxelles

- Conditions préalables éventuelles
- Avant toute reconnaissance, il faut pouvoir prouver que l'asbl fonctionne déjà comme une maison des jeunes reconnue.
- État du dossier/tâches déjà réalisées
- Voir rapport annuel 2016 de Braives Jeunesse
- Tâches à réaliser
- Entrer plus encore dans les termes du décret et faire plus de socio-culturel.
- Créer des projets en collaboration avec d'autres asbl (Centre culturel, Maison de la Mehaigne et de l'Environnement Rural...)
- Il sera impératif d'avoir un lieu plus adéquat et plus grand pour la Maison des jeunes, en respectant les conditions du décret.
- Divers endroits du territoire sont possibles dont notamment par exemple dans une maison rurale. Plusieurs autres localisations sont également possibles :
 - Local à prévoir dans la future Maison de village de Ciplet
 - Local colombophile à Latinne
- Mise en place d'un week-end de la jeunesse

9. Evaluation (en relation avec les objectifs visés et les effets attendus)

- Indicateurs de réalisation (Comment saura-t-on que le projet a bien été mis en œuvre ?)

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre...)
Reconnaissance du centre de jeunes	1	ASBL Braives Jeunesse

- Indicateurs de résultat (Quels sont les effets du projet ?)

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre...)
Nombre de membres affiliés	35	ASBL Braives Jeunesse

Annexes

/